



LAIGNEVILLE

bulletin novembre 2015



Chères Laignevilloises, chers Laignevillois,

C'est toujours un plaisir que de vous retrouver à l'occasion de ces bulletins au travers desquels nous pouvons vous informer de façon régulière et transparente sur les projets de la commune.

En plus de toutes les réalisations entreprises depuis le début de l'année, cet automne voit la concrétisation de quatre dossiers que nous avons à cœur de terminer avant la fin de l'année :

Le relais d'assistantes Maternelles, qui était l'une de nos promesses de campagne et qui a ouvert ses portes le 1er Septembre dans les locaux de la Vallée Dorée. En effet, la Caisse d'allocations familiales ne finance que les projets intercommunaux et c'est la raison pour laquelle la majorité des maires de la communauté de communes ont opté pour ce choix. Ainsi, nous pouvons désormais offrir sur notre ville de nouvelles solutions de garde pour les jeunes enfants.

Le City stade, qui est désormais accessible à tous et qui préfigure la volonté de créer autour de la place Henry Barbusse un véritable pôle familial et sportif. Nous y ajouterons prochainement des structures de jeux pour les jeunes enfants afin d'offrir à toutes les générations de notre commune un espace de partage, de loisirs et de détente.

La rénovation des éclairages des quartiers des Aulx Piquettes, des Venelles et de la rue George Sand ont commencé et vont se poursuivre pendant trois mois. A terme, près de 160 lampadaires seront remis à neuf avec une meilleure qualité d'éclairage, une durée de vie beaucoup plus longue, et une consommation en énergie beaucoup moins importante.

Le distributeur de billets attendu depuis près de 20 ans sera terminé avant la fin de l'année. Les contraintes légales et techniques nous ont fait prendre un peu de retard, mais désormais le marché de construction a été passé et nous pouvons enfin entrer dans une phase de réalisation.

Bien évidemment, j'entends çà et là certaines personnes craindre pour leurs impôts futurs. Alors afin de couper court à toute rumeur, je rappelle que l'ensemble des travaux réalisés cette année ont été faits grâce aux marges financières obtenues par les mesures que nous avons prises lorsque vous nous avez élus. A savoir :

- la renégociation de la participation de la ville au Syndicat Mixte d'Activités multi sites de la vallée de la Brèche qui nous a permis de récupérer plus de 500 000 € cette année puis 160 000 € par an dès 2016.
- la récupération de TVA sur les travaux de la ville (et datant parfois de 2008) pour près de 520 000 €
- le versement par la communauté de communes de 100 000 € pour contribution à l'accueil des enfants des gens du voyage
- les rentrées fiscales qui ont été supérieures à celles attendues pour un montant de 116 000 €.

Grâce à ces mesures, tous les travaux réalisés depuis 18 mois ont été faits sans aucun emprunt. Cela a eu pour effet de désendetter notre ville, d'augmenter nos capacités d'autofinancement, mais aussi et surtout de réaffirmer fermement ici que **nous n'augmenterons pas le taux des impôts communaux pendant toute la mandature.**

Comme vous le voyez, notre ville avance et l'ensemble de l'équipe municipale s'investit sans compter pour que tous ensemble nous puissions bien vivre à Laigneville.

Votre maire, Christophe DIETRICH

02

VIE COMMUNALE



Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau Directeur Général des Services de la commune : **M. Pascal DERAYE**. Arrivé à son poste début septembre, Monsieur DERAYE était précédemment en poste à BRUYERES SUR OISE puis à LAMORLAYE.

Celui-ci est titulaire de la formation de Directeur Financier obtenue auprès de l'ENACT de DUNKERQUE, et il est aussi enseignant à l'IUT de CREIL en Licence professionnelle, management des collectivités territoriales et dispense des cours sur les finances communales.

Son expérience et son professionnalisme sont autant de nouveaux atouts pour notre ville et notamment pour l'accompagnement des élus dans leurs tâches, ainsi que pour l'optimisation de l'organisation des services communaux dont il a la charge.

C'est avec un grand plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

COMMISSION PETITE ENFANCE

C'était l'une de nos promesses de campagne et nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture d'un Relais d'Assistante Maternelle (RAM) depuis le 1^{er} Septembre.

Cette structure nouvelle viendra compléter la « crèche des Hérissons » déjà existante et permettra de faciliter la recherche de solutions de garde pour les jeunes enfants des nombreuses familles qui s'installent dans notre ville.

Nous avons constaté que faute d'information ou de structure adéquate, certaines assistantes maternelles étaient très sollicitées quand d'autres l'étaient peu, et il nous semblait indispensable de disposer de cette structure afin d'offrir une solution de garde à chacun.

Ce relais a son siège dans les locaux de la Vallée Dorée situés rue de Nogent à Laigneville. En effet, la Caisse d'Allocations Familiales ne finance désormais que les projets intercommunaux et c'est la raison pour laquelle la majorité des Maires de la Communauté de Communes du Liancourtois (CCLVD) ont décidé de s'unir afin d'offrir ce service à tous les habitants des 9 communes signataires de l'accord,

Le poste a été pourvu cet été avec l'arrivée de madame Elise BLONDIAUX, infirmière puéricultrice, qui dispose pour sa mission d'un véhicule de fonction, ainsi que de tout le matériel lui permettant d'organiser des animations ou des ateliers d'éveil dans l'ensemble des communes qui mettront une salle à sa disposition lors de ses passages.

Qu'est-ce qu'un Relais d'Assistants Maternelles ?

Le relais assistante maternelle (RAM) est un dispositif initié en France, par les Caisses d'Allocations Familiales et créé en partenariat avec les collectivités locales.

C'est un service d'écoute, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles et les parents.

Madame BLONDIAUX, guidera les parents dans leurs recherches et choix de mode de garde.

Elle proposera aux Assistantes Maternelles des ateliers de professionnalisation afin d'échanger leurs pratiques et de développer leurs compétences.

Elle pourra aussi accompagner les parents dans les démarches administratives (aide de la CAF, contrat de travail...), elle organisera des animations et créera des ateliers d'éveil au profit des enfants accompagnés de leurs Assistantes Maternelles.

Enfin, des réunions à thème seront organisées sur des sujets de la petite enfance.

Ces ateliers auront lieu 2 fois par mois à la salle Associative du complexe Raymond Devos dont les dates seront définies très prochainement.

Si vous êtes parents ou assistante maternelle n'hésitez pas à vous faire connaître au 03.44.73.84.00,

Madame BLONDIAUX vous accueillera dans des locaux de la Vallée Doré au 1 rue de Nogent 60290 LAIGNEVILLE

Laetitia BOYART, Adjointe à l'enfance



Elise Blondiaux
Puéricultrice,
Animatrice RAM

La sécurité des Laignevillois est une priorité pour l'ensemble de l'équipe municipale. Aussi bien celle liée à la protection des biens et des personnes que celle relative aux actes de la vie quotidienne.

Si les résultats dans ce domaine sont encourageants, l'expérience montre que le moindre relâchement fait prospérer les incivilités de toutes natures, et c'est pour cela que nous affinons sans cesse les différentes mesures que nous avons mises en place afin de les rendre toujours plus efficaces.

Dans cet esprit, une réunion des « voisins vigilants » a eu lieu courant octobre et les limites des secteurs ont été revues pour regrouper des adhérents hors zones et pouvoir ainsi communiquer avec eux au sein de l'organisation.

De même, nous ne relâchons pas notre vigilance face aux incivilités quotidiennes, que ce soit au niveau des décharges sauvages, des stationnements de voitures tamps et anarchiques, ou encore sur l'irresponsabilité des propriétaires de chiens qui laissent leurs animaux semer leurs déjections sur tous les trottoirs et espaces verts de notre commune. En matière de sécurité routière nous prenons en compte toutes les demandes d'aménagement qui nous sont faites, mais il ne nous est pas toujours possible d'y répondre favorablement. En effet, de nombreux riverains nous demandent d'installer un peu partout en tous points de la ville des ralentisseurs. Or, il ne nous est pas possible de truffer la ville de ces dispositifs qui doivent répondre à des impératifs bien précis. D'autre part, il nous faut trouver le bon équilibre entre la sécurité et la fluidité de la circulation qu'il nous faut assurer. Malheureusement, nous aurions beau mettre 200 ralentisseurs de plus sur la commune, il y aurait toujours des comportements dangereux pour lesquels seule la gendarmerie peut intervenir, ce qu'elle fait régulièrement, et nous avons d'ailleurs noté une nette baisse des dépassements de vitesse en centre-ville.

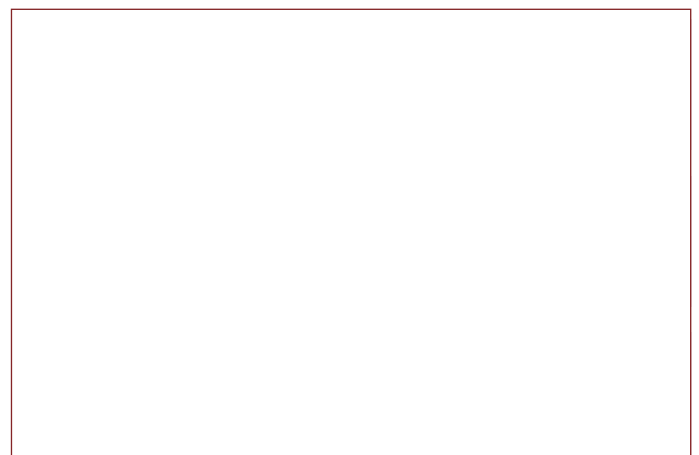
Actuellement nous menons une réflexion afin d'améliorer la fluidité de la circulation aux abords de l'école de



Sailleville, notamment aux heures de rentrées et de sorties des classes, et nous inviterons l'ensemble des riverains à s'y associer très prochainement afin que nous trouvions une solution concertée qui puisse satisfaire le plus grand nombre. Le but étant de faciliter l'accès et le stationnement, mais aussi de protéger au mieux les familles se rendant aux écoles et de réduire les nuisances subies par les riverains.

Concernant les déchets sauvages, une opération conjointe avec la mairie de CAUFFRY a eu lieu pour évacuer les tonnes d'immondices accumulées depuis des années sur la route de Soutraine. Les lieux ont été rendus inaccessibles et nous veillerons à ce qu'ils ne soient plus propices à ces déchargements qui offrent une bien triste image de notre ville. Cette opération qui représente près de trente tonnes de déchets coutera à la commune environ 2400 € sur les 4800 € de coût global. Enfin, sachez que l'ensemble des bâtiments communaux, et notamment les écoles et structures sportives, sont contrôlés chaque année par des organismes indépendants et agréés par l'Etat afin de garantir une sécurité satisfaisante et de la bonne mise en conformité des lieux lorsque cela s'avère nécessaire.

Claude MORENO, Adjoint à la sécurité



Edité par **AGECOM PUBLICATION**

25 av. Jean Mermoz - 91320 WISSOUS

Tél. 01 60 11 90 61 - Port. 06 35 37 29 43

E-mail : agecom.publication@yahoo.fr

Maquette : AA 01 41 79 02 02



04

COMMISSION VOIRIE

Comme vous l'avez sans doute noté, des travaux de remplacement des éclairages publics ont débuté début Octobre.

Ces aménagements concernent les quartiers des Aulx Piquettes, des Venelles et de la Closeraie.

Plus précisément :

- rue George Sand

Les Aulx Piquettes

- Rue Utrillo

- Rue Vincent Van Gogh

- Rue Fernand Leger
- Rue Gauguin
- Rue Matisse + Impasse Matisse
- Rue Picasso + Impasse Picasso
- Rue Courbet (en partie)
- Rue Camille Corot

Les Venelles

- Rue des Lilas
- Impasse des Cyties
- Rue des Rosiers
- Rue Martin Luther King
- Rue René Cassin



Il sera d'abord procédé au remplacement des luminaires déjà existants sur les poteaux en béton, puis les lampadaires en métal devenus vétustes seront remplacés par des candélabres neufs. Les travaux dureront trois mois et ils offriront grâce à leur éclairage LED une meilleure qualité de lumière, une durée de vie beaucoup plus longue, et une consommation en énergie beaucoup moins importante. Vous pourrez constater très rapidement les améliorations de la visibilité liés à ces nouveaux éclairages qui augmenteront ainsi la sécurité de nos rues la nuit.

Enfin, conformément à nos promesses de campagne, nous poursuivrons cet automne la rénovation de l'ancien cimetière, et notamment les allées et les contre allées. La partie arrière qui ne dispose plus de sépultures a été engazonnée en octobre et offrira une image de verdure plus agréable. Ces travaux s'étaleront sur les trois prochaines années et nous permettront d'offrir un lieu rénové propice au recueillement et au respect des défunts.

Marie-Noëlle GOURBESVILLE
Adjointe à la voirie

Destruction des anciennes maisons des personnes âgées de la rue des Cerisiers

La destruction des maisons situées face à la place Henri Barbusse a débuté. Ces logements abritaient des personnes âgées modestes qui ont toutes été relogées dans le nouvel immeuble de Oise Habitat situé rue des Robiniers.

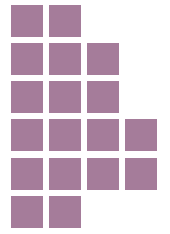
Ces logements laissés vides ont ensuite été murés avant l'été pour mettre fin aux dégradations des lieux et dans un souci de salubrité et de sécurité publique. En effet, lors des diagnostics préparatoires à leur destruction, il a été retrouvé de l'amiante au niveau des sols et cela a nécessité des autorisations supplémentaires pour que les travaux puissent commencer. Dans un premier temps une entreprise de désamiantage est intervenue afin d'évacuer les parties nocives en toute sécurité, puis la destruction proprement dite a pu commencer.

A la place de ces résidences, il y aura désormais un parc arboré et il permettra d'offrir un espace de verdure supplémentaire qui viendra compléter le pôle familial et sportif que nous sommes en train de faire émerger autour de la place du gymnase.

Dans le même temps, les arbres plantés le long de la rue des Robiniers vont être déterrés afin de recréer le trottoir d'origine, puis ils seront replantés sur le nouvel espace paysager qui prendra forme à la place des maisons détruites.

L'ensemble de ces travaux ne coûteront rien à la commune puisqu'ils sont entièrement pris en charge par Oise Habitat, en outre, cet aménagement permettra de donner aspect plus accueillant à proximité du gymnase et d'en augmenter son attrait.





Chorale, contes, visite du Père Noël et animations diverses



REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE 2015

*Soirée spectacle "All the Fever" spéciale année 80
et animation DJ jusqu'à l'aube*

MENU

*Soupe champenoise, Punch et Amuses bouches
Opéra de saumon
Foie gras sur toast brioché
Trou normand
Chapon farci
Purée et Fagot d'asperges
Fromages, salade
Bûche pâtissière
Champagne*

*75€ /adulte
20€/enfant*

Renseignements et réservation en mairie

Les Journées européennes du patrimoine

Créées en 1984 par le Ministère de la Culture, les Journées Européennes du Patrimoine ont lieu, tous les ans, traditionnellement le troisième week-end de septembre. Depuis 1995, un thème national permet de fédérer les initiatives locales et de mettre en lumière un aspect particulier du patrimoine.

Chaque année, les Journées européennes du Patrimoine sont ainsi l'occasion pour la Ville de Laigneville de mettre à l'honneur son patrimoine historique, architectural, environnemental, ...

Cette 32^e journée a été organisée en partenariat avec la Commission Municipale chargée du Patrimoine et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement de Laigneville (ASPEL).

Pendant ces « Journées Européennes du Patrimoine », vous avez pu visiter les Monuments et les Sites historiques de la ville :

- L'église St REMI, construite à la fin du XI^e siècle, fut agrandie entre 1140 et 1150, en même temps que furent créées 2 chapelles latérales (une, est la sacristie à gauche de l'édifice, l'autre à droite fut absorbée par la chapelle de la Vierge). Il faut signaler que l'église n'est pas orientée Est-Ouest mais Sud-Est. Ceci s'explique par une contrainte liée au terrain et le fait que les bâtisseurs ont utilisé comme mur droit, la paroi d'une carrière à ciel ouvert. A partir de 1843, les fidèles utilisent la chapelle St Georges près de la commanderie pour éviter par mauvais temps de monter à l'église. Cette église est classée monument historique depuis le 2 Juin 1911.
- La Commanderie, qui était une ancienne ferme du XIII^e siècle ayant appartenu à l'ordre des templiers



- Le lavoir de la rue Hutellier construit en 1900, et récemment entretenu et fleuri par l'ASPEL et ses bénévoles.
- Le four à pain de la rue de la République où nous avons cuit dans la tradition des boules de pain qui ont été vendues au public et qui a connu un grand succès.
- La chapelle st Louis de Sailleville en cours de restauration.

Le Dimanche 20 Septembre à l'initiative de l'ASPEL, le Duo les Mozart's, représenté par l'Altiste Mme Isabelle TURCHI et le Violoniste M. Lionel TURCHI a donné un concert dans la cour de la Commanderie des Templiers. Ils ont interprété devant un public conquis et nombreux des chansons Françaises du Vieux Paris (Mon amant de Saint-Jean, sous les Ponts de Paris, Plaisir d'Amour, ...), de la Variété (Aznavour, Brel, Piaf, ...), des Opérettes (Luis Mariano), et de la Musique Classique (Vivaldi, Mozart, ...).

Projet de préservation et de valorisation de notre Patrimoine historique



La commune de Laigneville a la volonté de mettre en œuvre cette année, une campagne de travaux de préservation et valorisation de notre Patrimoine Historique. Un important effort financier de 15000€ sur le budget 2015 a été voté.

Grâce à cette démarche volontaire nous avons confié la réalisation de la réfection du sol de la chapelle St Louis à l'association de 'l'atelier la Pierre d'Angle de Picardie' (Centre de formation qui prépare aux métiers de tailleur de pierre et de maçon du bâtiment ancien) de Saint Maximin. La pose d'un dallage en pierre remplacera le sol actuel en terre battue.

La Chapelle St Louis sera destinée à de futures Expositions ou Manifestations culturelles et artistiques.

- **Le coût des travaux est de 9300 €**

De même, le monument du Calvaire de l'ancien cimetière, près de l'église Saint Remi, sera restauré. La Croix du Christ présentant des signes de vieillesse et menaçant de tomber sera remplacée par une nouvelle croix en bois.

- **Le coût des travaux est de 2300 €**

La municipalité marque ainsi sa volonté de préserver notre patrimoine commun et notre histoire, et cet effort sera poursuivi tout au long de la mandature afin de mettre en valeur les lieux remarquables de notre ville.

Bernard PICCOLI, Adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie.

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS DU 5 SEPTEMBRE 2015

Comme chaque année a eu lieu la journée des associations avec un succès toujours grandissant.

Celle-ci a été précédée par la distribution dans toutes les écoles d'un livret contenant les documents de l'ensemble des associations de la commune. Cette pratique permet aux parents de choisir en amont les activités sportives qu'ils souhaitent voir pratiquer par leurs enfants et donne à nos associations un sérieux coup de pouce pour se faire connaître et augmenter leur visibilité.

De nombreuses associations nous ont fait savoir que leurs effectifs étaient en augmentation et nous en sommes heureux.

La rénovation de certains bâtiments n'y est sans doute pas étrangère et les travaux de réhabilitation des différentes structures sportives seront poursuivis pour offrir aux Laignevillois des conditions optimales pour pratiquer leur sport ou leur activité culturelle dans des locaux agréables.

De même, le « pass associatif » mis en place par le CCAS a permis de prendre en charge une bonne part du montant des activités des enfants des familles non imposables afin d'offrir à tous les mêmes possibilités de pouvoir pratiquer le sport de leur choix.

Le succès de ces mesures et de cette journée est la preuve de la grande vitalité des associations de la ville que la municipalité continuera d'accompagner pour leur permettre de se développer dans les meilleures conditions.

Un grand merci aux associations pour leur participation à cette journée et pour leur disponibilité auprès des Laignevillois.

RAPPEL HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Du mardi au jeudi :
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi et samedi :
de 10h à 12h et de 14h à 17h

CITY STADE



C'était une demande forte des Laignevillois et la promesse de la municipalité a été tenue : le City Stade est réalisé !

Cet équipement neuf et de très bonne qualité vient compléter les infrastructures sportives déjà existantes sur le place Henry Barbusse et valorisera la parcelle qui était inexploitée jusqu'à présent.

Cette structure sera mise à disposition de tous les Laignevillois en libre accès afin de Valoriser la pratique sportive de toutes et tous, sans qu'aucune adhésion à une association ne soit nécessaire, ce qui en fait un équipement sportif réellement accessible à tous.

Nous espérons que ce nouveau stade sera apprécié des habitants et que sa fréquentation en fera un lieu de rencontre pour toutes les générations sans exception.

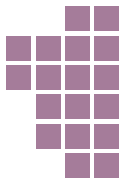
Dans l'avenir, la municipalité compte renforcer ce nouvel équipement en y ajoutant différents jeux pour les enfants et créer ainsi un véritable pôle familial et sportif où petits et grands pourront passer d'agréables moments en famille.

Le city stade pourra aussi accueillir le centre de loisirs, les écoles et les différentes manifestations des associations Laignevilloises, ce qui en fait vraiment un atout pour toute la population de la ville.

Espérant que cette structure réponde à la satisfaction du plus grand nombre, et notamment des adolescents, nous vous souhaitons de passer d'agréables moments au City Stade.

Maintenant place au sport !

Jean François VIGREUX
Adjoint aux sports et aux associations



08

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 31 octobre : 19h00 défilé d'halloween, place de la mairie (si pluie, petite salle du complexe Devos).

Mois de novembre : Exposition des "Amis de l'histoire de Cauffry" sur la grande guerre à la bibliothèque.

Mercredi 4 novembre : 15h15, "L'heure du Conte" à la bibliothèque.

Dimanche 8 novembre : Bourse toutes collections organisée par l'ADEL au gymnase.

Mercredi 11 novembre : Commémorations, 10h30 au cimetière, 11h00 à la mairie, avec remise des médailles du travail

Vendredi 20 novembre : Soirée Beaujolais Nouveau-charcuterie salle Raymond DEVOS (inscriptions en mairie, 10 Euros par personne)

Samedi 5 décembre : Téléthon au gymnase

Dimanche 6 et 13 décembre : élections régionales.

Vendredi 11 et samedi 12 décembre : distributions des colis de Noël du CCAS au complexe Raymond DEVOS.

Vendredi 18 décembre : 20 h30 Spectacle gratuit offert par le CCAS, grande salle du complexe R. Devos.

Samedi 19 et dimanche 20 décembre de 10h à 18h : Marché de Noël, place de la mairie.

Jedi 31 décembre : 20h00 Réveillon de la Saint Sylvestre, grande salle du complexe R Devos.



Soirée
Beaujolais Nouveau
et charcuterie

Vendredi 20 Novembre
Renseignements et inscriptions en Mairie
10.00€ par personne